

COUVIN, CHIMAY, PHILIPPEVILLE

Chimay et Couvin retenus pour Creashop

[Home](#) > [Régions](#) > [Entre-Sambre-et-Meuse](#) > [Philippeville](#) – 02/07/2020 à 06:00 - Patrick LEMAIRE - L'Avenir



Les cellules vides sont trop nombreuses, dans les centres-villes. Creashop veut les remplir. ÉdA – 50776281272

Chimay et Couvin sont retenus au projet Creashop, pour dynamiser les centres-villes. Philippeville doit repasser en septembre.

Chimay et Couvin ont été retenues parmi les 30 villes wallonnes bénéficiant des aides du projet Creashop.

Le ministre wallon de l'Économie, Willy Borsus, a communiqué la liste de ces entités qui pourront bénéficier d'aides en vue de booster le commerce en centre-ville.

Jusqu'à 6000€ par nouveau commerce

Il s'agit en effet de soutenir de futurs commerçants souhaitant développer une nouvelle activité commerciale dans une cellule vide. Les projets doivent comprendre tant un volet «accompagnement à la création» qu'un volet «soutien financier».

Les entités communales ont été invitées à identifier les pôles commerciaux situés sur leur territoire dans lesquels le taux de vacuité commerciale est le plus élevé.

Les nouveaux commerces sélectionnés doivent être qualitatifs, créatifs et disposer d'un plan financier solide. Le montant maximum qui peut être perçu par un commerçant pour l'aider à lancer son affaire sera de 6 000€.

À **Chimay**, les aides pourront être obtenues pour tout nouveau commerçant voulant s'installer dans le centre-ville, sans limitation dans le type d'activité développée, si ce n'est qu'il ne peut s'agir d'une profession libérale, de services, de banques ou d'assureurs, critères communs au projet Creashop.

À Couvin, l'échevine Frédérique Van Roost explique que deux phases se succéderont: *«La première commencera dès cet été et concernera les commerces voulant s'installer sur la N5 entre la rue Marie Pêtre et la rue Gouttier. Une deuxième phase suivra pour la rue de la Gare.»*

Là, une étude de 2012 a conclu à ce que 13% des cellules commerciales sont vides. *«Mais je pense que l'on doit approcher des 20% maintenant»*, reconnaît l'échevine.

Pour bénéficier d'une aide à la création d'un magasin à Couvin, il faudra éviter certains domaines d'activité: pas de friterie, ni de snack, ni de pitta, de night-shop, qui sont des activités surreprésentées. Les commerces existants qui déménagent leur implantation ne seront pas retenus non plus.

Une troisième commune de l'Entre-Sambre-et-Meuse avait déposé sa candidature, **Philippeville**, en ciblant toutes les rues autour de la place d'Armes. Mais faute d'Agence de développement local ou d'association de commerçants pour porter le projet, le dossier philippevillain a été recalé. Il peut être redéposé d'ici le 10 septembre.

«Les chiffres indiquent que 19% des commerces des centres-villes sont vides, explique le ministre Willy Borsus. Il faut à tout prix prendre des mesures différentes, créatives et urgentes pour ramener de la vie dans nos centres urbains ou périurbains. Il faut également ramener une diversité de commerces: le boucher, le boulanger, l'artisan, le cordonnier, le maraîcher, le poissonnier, le couturier... toutes ces activités de proximité qui font la vitalité d'un centre.»